

Trame discours du 17 mai 2016

Evènement	Inauguration Aménagement cyclables Avenue de La Verpillière à Villefontaine
------------------	---

1) Patrick Nicole-Williams

Mot d'accueil en tant que maire de Villefontaine

Bonjour et bienvenue à tous.

Je suis ravi de vous accueillir dans le cadre de l'inauguration officielle des aménagements cyclables Avenue de La Verpillière à Villefontaine.

Une nouvelle piste qui est entrée en service début mars 2016.

Des aménagements nécessaires car cet axe est très emprunté et fréquenté. Il permet de relier notamment Villefontaine à la Gare SNCF de La Verpillière.

2) Eugène REY

Bonjour à toutes et à tous,

La CAPI a l'ambition de mettre en œuvre un réseau cyclable cohérent et structurant à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, la CAPI a réalisé un schéma directeur vélo en 2011. Le schéma Directeur vélo prévoit un réseau cyclable structurant à l'échelle de l'agglomération utilisant les principaux axes du territoire. La mise en place du schéma directeur vélo doit contribuer à l'amélioration et à la valorisation du cadre de vie sur le territoire de la CAPI.

Le réseau se caractérise par une part importante de sites propres (voies vertes et pistes cyclables) qui constitueront des axes efficaces et sécurisés de déplacements pour les modes doux et qui seront de plus appréciés par les cyclistes les moins aguerris.

L'objectif de cette programmation est de développer l'usage du vélo en établissant un réseau permettant un véritable maillage à l'échelle du territoire. Si l'on souhaite en effet développer

l'usage du vélo, il est indispensable d'offrir des itinéraires sécurisés, lisibles, cohérents, directs et confortables.

C'est le cas avec les aménagements inaugurés aujourd'hui puisqu'ils sont inscrits au Schéma Directeur vélo de la CAPI et ils permettent d'assurer une continuité vélo depuis Villefontaine en direction de la Gare SNCF de La Verpillière.

3) Claude BERENGUER

La CAPI a procédé à des travaux d'aménagements cyclables le long de l'avenue de La Verpillière depuis l'intersection avec l'avenue Lémand (fin du trottoir existant) et le carrefour du boulevard de Villefontaine sur un linéaire de 800 mètres environ :

- Réalisation de 680 mètres de piste cyclable montante en enrobés de 1,5 mètres de largeur entre l'avenue du Lémand et la rue du Bret et l'impasse des sports et le boulevard de Villefontaine. Cette réalisation s'est accompagnée, en partie basse de l'avenue, de la reprise du cheminement piéton, la création de grilles d'évacuation des eaux Pluviales, la mise en place de bordures séparatives et le déplacement de 6 candélabres.
- Création de 120 mètres de bande cyclable montante avec réduction des voies de circulation à 3,3 m, suppression et modification des ilots centraux.

Les travaux ont débuté le 2 novembre 2015 et se sont terminés le 3 mars 2016.

Les objectifs des travaux :

- sécuriser et faciliter les déplacements cycles et piétons ;
- développer et favoriser les modes doux.

Les coûts des travaux

Coût global des travaux en TTC : 254 400 € soit 318 € au mètre linéaire.

Financement : CAPI

Conclusion :

Remercier tous ceux ayant participé à la réussite de ce projet : les services de la CAPI (transports mobilité, infrastructures), les entreprises :

- VRD : Groupement Entreprise Jean Lefebvre / Gachet / Moulin TP, mandataire Jean Lefebvre
- Espaces verts : Genevray SA
- Eclairage : SPIE Sud Est

4) Jean PAPADOPULO

Aujourd'hui, il est devenu indispensable de remettre en question nos modes de déplacement. Outre l'aspect financier, la situation écologique nous impose de modifier nos comportements. Pour encourager la pratique des modes de déplacements doux sur son territoire, dont le vélo fait partie, la CAPI s'est fortement engagée dans une politique cyclable depuis 2010.

Il est indispensable de faire sauter les freins à la pratique du vélo en milieu urbain et périurbain et de rendre la voirie attractive pour le vélo, pour ceux qui ne sont pas encore cyclistes. C'est pourquoi la CAPI met progressivement en place des aménagements de qualité sur le territoire.

La CAPI affirme en effet sa volonté de promouvoir le vélo comme mode de déplacement à part entière. Le vélo devient une réelle solution de déplacement sur notre territoire. Nous montons vraiment en puissance sur la pratique du vélo sur la CAPI et je m'en réjouis. Ce type de réalisation que nous inaugurons à Villefontaine ouvre en effet la voie aux évolutions de déplacement sur notre territoire. Il permet également de rendre plus attractif et crédible les modes de déplacements alternatifs.

Sur ce mandat, nous poursuivrons nos efforts et nous continuerons nos investissements pour favoriser le développement d'une offre de service multiple en matière de mobilité : covoiturage, autopartage, vélo, transports en commun, accompagnement des entreprises du territoire dans les PDE et PDIE...